



**La Direction a reçu notre Organisation le mardi 24 février 2009 dans le cadre de l'accord sur le droit syndical en date 26 janvier 2004.**

**Etaient présents :**

Pour la Direction :

M. Alexandre PROVIAN (Directeur) assisté de Mme Jacqueline PIOTELAT (Ressources Humaines)

Pour SUD :

MM Joseph BERTHAUD, Francis CLEMENT, Jean-Claude MOUTON.

\*\*\*\*\*

La Direction nous a dressé un bilan économique de l'année 2008.

Nous avons rappelé notre désapprobation sur la fermeture de l'atelier tôlerie. Malgré les dires de M. PROVIAN, nous restons toujours circonspects sur le bilan industriel de cette opération.

Nous avons évoqué les résultats de l'intéressement 2008 (en moyenne 700 €), et avons une nouvelle fois insisté sur le fait que les salariés, dans une grande majorité, n'ont aucune maîtrise sur les indicateurs. Même l'indicateur de présence aux réunions de formation liée à la sécurité n'est pas clair pour l'ensemble du personnel.

M. PROVIAN a convenu que tous les indicateurs étaient compliqués et qu'il faudrait réfléchir sur des indicateurs plus simples lors de la renégociation de l'Accord triennal.

M. PROVIAN nous a confirmé que pour l'activité Services, COMECA après avoir été notre partenaire en SAV et après avoir été formé par nos soins sur nos matériels était devenant un concurrent sérieux !

Nous avons rappelé à la Direction que nous étions inquiets sur la façon dont se déroulaient les implantations à U2. L'absence d'un service méthodes adapté, apte à prévoir et à suivre les travaux se fait cruellement ressentir. Le manque de m<sup>2</sup> nécessaires à l'activité Primaire a été confirmé par le Directeur. Celui-ci nous a affirmé que MM. LAGRANGE et LEONI supervisaient les travaux d'implantation, mais que c'était le rôle des responsables des secteurs concernés de définir les implantations détaillées.

Nous avons indiqué que cette façon de travailler ne nous paraissait pas acceptable, car se faisant une fois de plus au détriment de l'expérience acquise au fil du temps...

Nous avons aussi abordé le problème de la communication au sein de T&D MACON qui est très loin d'être satisfaisante. La Direction a reconnu cette évidence et a informé qu'elle réfléchissait à d'autres outils de communication plus efficaces que les panneaux actuels.

Nous avons évoqué les problèmes de charge de l'atelier de ST CYR avec la mise en congés « volontaire » des salariés qui n'ont plus de jours de RTT Direction.

La Direction nous a informé qu'elle recherchait de la charge pour cet atelier en particulier en proposant la fabrication de pièces pour TPQ (Petit Quevilly).

Le versement de la prime d'intéressement est confirmé pour fin mars 2009.

Suite à notre demande, la Direction s'est engagée à étudier l'organisation d'une cérémonie commune associant la remise des médailles du travail et les départs en retraite des salariés.

La Direction souhaite également remettre en place le journal traitant des informations de T&D MACON et qui présenterait les nouveaux embauchés, ainsi que les départs en retraite.

En conclusion, la Direction s'est montré rassurant sur l'avenir économique de l'établissement.

Pour notre organisation, il va falloir rester vigilants car le passé nous a trop souvent démontré que les propos d'un jour sont régulièrement remis en cause le lendemain.

Pour exemple, les engagements pris au CE du 23 décembre en matière de gestion des périodes de sous charge évoluent avec une incontestable indulgence et sans consultation préalable des représentants du personnel.

Mais, n'étant pas majoritaires dans les structures représentatives du personnel et ayant été privés de tous pouvoirs pour le mandat en cours, nous subissons au même titre que l'ensemble des salariés cet état de fait.

Mâcon, le 4 mars 2009